

Présentation de la formation

# FORMATION PRATIQUE DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



CONSILIUM



CONTACT  
cse@cabinet-consilium.com

## LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION :

- Comprendre la situation et le fonctionnement de l'entreprise selon sa forme juridique ;
- Maîtriser les obligations comptables du CSE ;
- Maîtriser l'analyse comptable et financière pour analyser la situation de l'entreprise ;
- Maîtriser et connaître les conséquences liées à l'attribution de la personnalité juridique au CSE ;
- Connaître les droits des membres du CSE et savoir faire valoir ces droits ;
- Maîtriser les attributions du CSE et les moyens d'action de ces membres pour exercer ces attributions ;
- Maîtriser les règles relatives au fonctionnement du CSE ;
- Connaître et savoir utiliser les ressources internes et externes mises à la disposition du CSE ;
- Connaître les obligations de l'employeur envers le CSE et ses membres pour faire valoir l'application de la législation sociale en la matière ;
- Connaître les conséquences du statut protecteur et savoir faire valoir les droits liés à ce statut ;
- Savoir communiquer et partager les informations avec les salariés ;
- Savoir communiquer avec la direction, construire une stratégie et défendre des propositions, tout en préservant un dialogue social stable.

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Membres élus ou futurs membres CE/CSE

## PRÉREQUIS NÉCESSAIRES :

Aucun prérequis nécessaire

## DURÉE DE LA FORMATION :

**5 jours**

## TARIFS DE LA FORMATION :

**intra :**  
Sur devis

**inter :**  
Sur devis

Programme de la formation

# DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



## 1<sup>re</sup> PARTIE : ÉCONOMIQUE & COMPTABLE

### I. LES FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

1. *Création et caractéristiques des différentes sociétés*
2. *Organes de décision et de contrôle des différentes sociétés*
3. *Statut social et gestion de la paie des dirigeants dans les différentes sociétés*
4. *Les droits et obligations des associés dans les différentes sociétés*
5. *Fiscalité des bénéficiaires, rémunérations et dividendes des différentes sociétés*
6. *Gestion administrative et comptable*

### II. LES OBLIGATIONS COMPTABLES POUR LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

1. *Les obligations générales du CSE :*
  - Établir une comptabilité ;
  - Faire approuver les comptes ;
  - Faire certifier les comptes par un commissaire aux comptes ;
  - Établir un rapport d'activité et de gestion ;
  - Publier les comptes.
2. *Etablissement des comptes annuels*
3. *Arrêté et approbation des comptes*
4. *Le rapport d'activité et de gestion*
5. *Certification et consolidation des comptes*
6. *Publication des comptes*

### III. MÉCANISMES DE BASE DE LA COMPTABILITÉ : ANALYSE COMPTABLE DE L'ENTREPRISE

1. *Le bilan : actif et passif*
2. *Le compte de résultat :*
  - Résultat d'exploitation ;
  - Résultat financier ;
  - Résultat exceptionnel ;
  - Résultat net comptable.
3. *Analyse des soldes intermédiaires de gestion :*
  - Marge commerciale et/ou marge de production ;
  - Valeur ajoutée ;
  - Excédent brut d'exploitation ;
  - Résultat d'exploitation ;
  - Résultat courant avant impôt ;
  - Résultat exceptionnel ;
  - Résultat net.

### IV. ANALYSE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE : NOTIONS DE BASE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE :

1. *Analyse financière au travers du compte de résultat :*
  - Capacité d'auto-financement ;
  - Calcul et interprétation du calcul ;
  - Analyse des différents ratios (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, marge commerciale).
2. *Analyse financière au travers du bilan :*
  - Bilan fonctionnel ;
  - Cycle d'exploitation ;
  - Cycle d'investissement ;
  - Cycle de financement ;
  - Définition et analyse du besoin en fond de roulement (calcul, ratios, maîtrise du besoin en fond de roulement) ;
  - Notion de fond de roulement.



Programme de la formation

# DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



CONSILIUM

## 2<sup>de</sup> PARTIE : JURIDIQUE & SOCIALE

### I. CHAMP D'APPLICATION DE LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

1. Les seuils d'effectifs
2. Mise en place d'un CSE à attributions étendues
3. Passage d'un CSE à attributions étendues à un CSE à attributions réduites

- Fonctionnement
  - Attributions
  - La compétence du CSE
  - Droits et attributions plus ponctuels maintenus ou supprimés
4. *Suppression du CSE : Effectif passant en deçà de 11 salariés*
  5. *Mise en place de représentants de proximité*
  6. *Périmètre de mise en place*
    - Au niveau de l'entreprise :
    - Au niveau des établissements
    - Au niveau de l'Unité Economique et Sociale (UES)
    - Au niveau des établissements de l'UES
    - Au niveau interentreprises

7. *Organisation des élections professionnelles*

### II. PERSONNALITÉ CIVILE DU CSE ET CONSÉQUENCES

1. *Possession et gestion d'un patrimoine*
2. *Possibilité d'agir en justice*
3. *Possibilité de contracter*
4. *Possibilité de désigner un mandataire*
5. *Responsabilités du comité*
  - Responsabilité contractuelle
  - Responsabilité délictuelle ou quasi-délictuelle
  - Responsabilité des membres du comité
  - Assurance du comité
  - Responsabilité pénale

### III. COMPOSITION DU CSE

1. *Présidence du CSE*
2. *Délégation du personnel*
3. *Représentant syndical*

### IV. STATUT DES MEMBRES DU CSE

1. *Durée du mandat : durée initiale et renouvellement*
2. *Crédit d'heures : bénéficiaires, durée, conditions d'utilisation et paiement*
  - Annualisation et mutualisation des heures de délégation
  - Crédit d'heures pour les salariés en forfait jours
  - Paiement du crédit d'heures et contestation de l'utilisation des heures de délégation
3. *Liberté de circulation et de déplacement*
4. *Formations : droit continu à formation, formations obligatoires*
  - Prise en charge
  - Formation tous les 4 ans
  - Formation spécifique pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail
  - Formation économique des primo-élus
5. *Obligation de secret et de discrétion*



# Programme de la formation

## DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



### V. FONCTIONNEMENT

#### 1. Organisation interne

- Secrétaire et trésorier
- Règlement intérieur du CSE
- Local du CSE
- Matériel
- Affichage
- Réunions d'information du personnel
- Personnel du CSE

#### 2. Les commissions du CSE

- Commission santé, sécurité et conditions de travail : conditions et modalités de mise en place, modalités de fonctionnement et attributions
- Autres commissions

#### 3. Réunions avec l'employeur

- Périodicité minimale
- Place prépondérante des réunions santé et sécurité
- Ordre du jour des réunions : établissement, règlement des conflits et sanctions
- Convocation des membres du CSE
- Déroulement des réunions : personnes présentes, discussions, règles de vote, enregistrement et sténographie des débats
- Procès-verbal des réunions : établissement et contenu du procès-verbal, communication, adoption, diffusion et valeur probante du procès-verbal
- Rémunération et heures de délégation des réunions

### VI. ATTRIBUTIONS DU CSE

#### 1. Attributions économiques

- Attributions générales
- Modalités d'exercice des attributions générales
- Les consultations et informations récurrentes : ordre public, champ de la négociation collective et règles supplétives
- Les consultations sur les orientations stratégiques et la situation économique et financière de l'entreprise
- La consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi
- Consultations récurrentes : informations à mettre à disposition du CSE
- Consultations et informations supplémentaires pour les entreprises de plus de 300 salariés
- Consultations et informations ponctuelles
- Des règles spécifiques prévues pour certains thèmes

#### 2. Activités sociales et culturelles

### VII. RESSOURCES INTERNES DU CSE

#### 1. Subvention de fonctionnement

#### 2. Contribution aux activités sociales et culturelles

### VIII. RESSOURCES EXTERNES AU CSE

#### 1. Recours à l'expertise

#### 2. Inspection du travail

- Moyens d'actions
- Missions
- Pouvoir de décision

#### 3. Organisations syndicales

- Délégué syndical
- Représentant syndical au CSE



Programme de la formation

# DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS



CONSILIUM



## IX. STATUT PROTECTEUR

1. *Durée et conditions de la protection*
2. *Protection spéciale et procédures particulière*
  - Modification du contrat de travail ou des conditions de travail
  - Transfert d'entreprise
  - Rupture du contrat de travail
  - Voies de recours
3. *Les conséquences du non-respect du statut protecteur*

## X. LE DÉLIT D'ENTRAVE

1. *Éléments constitutifs*
  - Élément matériel
  - Élément moral
2. *Poursuites pénales*
3. *Sanctions*

## XI. LA FONCTION DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU CSE

1. *Les relations et la communication avec les salariés*
2. *Les relations avec la direction et les techniques de communication*

## XII. VERS LE CONSEIL D'ENTREPRISE

1. *Définition du conseil d'entreprise*
2. *Mise en place du conseil d'entreprise*
3. *Composition du conseil d'entreprise*
4. *Attributions du conseil d'entreprise : pouvoir de négociation, pouvoir de décision*
5. *Fonctionnement du conseil d'entreprise*
6. *Moyens du conseil d'entreprise*



CONSILIUM

FORMATION ECONOMIQUE - FORMATION SSCT  
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE - EXPERTISE DES CSE

07 68 92 32 06

contact@cabinet-consilium.com  
www.cabinet-consilium.com